

La concurrence imparfaite

Définition

.Concurrence pure et parfaite (permet l'isolement stratégique des agents)

La théorie de la concurrence parfaite fut formalisée par Arrow Debreu (1954) dans le prolongement des travaux de Walras. Elle ne prétend pas décrire la réalité mais énonce les hypothèses nécessaires au parfait fonctionnement de la main invisible d'Adam Smith (métaphore naissant en 1759 dans Théorie des sentiments moraux), et qui elle-même devrait permettre d'atteindre l'optimum de Pareto. Les hypothèses sont : les agents économiques prennent leurs décisions en fonction des prix (sous entend existence du commissaire priseur), les agents pensent que les prix sont ceux d'équilibre (ils ne les manipulent pas, ils égalisent l'offre et la demande et ils sont stables), aucun échange direct entre les agents tout se formalise par l'intermédiaire du commissaire-priseur. Ce modèle suppose donc l'intervention d'une autorité extérieure.

Les conditions de la concurrence pure et parfaite devraient garantir le fonctionnement du marché tel qu'il est prévu dans la théorie de la concurrence parfaite. Elles répondent au nombre de 5 : l'homogénéité du produit (un seul type de produit échangé par marché et le demandeur n'a aucune raison de préférer un produit plutôt qu'un autre sur ce marché ce qui suppose l'absence de publicité, de différenciation ou de marque d'identification), l'atomicité (les agents sont en grand nombre ce qui implique qu'aucun d'entre eux ne peut influencer le prix ou la quantité produite d'un bien. Les prix sont déterminés par le fonctionnement des marchés et les agents sont en situation de price-taker), la fluidité ou libre entrée (aucune difficulté pour entrer ou sortir d'un marché, il n'y a aucune rigidité), la transparence du marché (tous les agents économiques disposent d'une information parfaite des prix et des quantités échangées) et la mobilité des facteurs de production (les facteurs de production peuvent se déplacer d'un marché à l'autre sans contrainte).

Cependant ce modèle ne se retrouve pas dans la réalité. Il y a toujours au moins l'une de ces cinq hypothèses qui n'est pas respectée on dira alors que l'on se trouve en situation de concurrence imparfaite. En effet, dans la réalité les produits sont différenciés chaque concurrent cherche à convaincre de l'originalité exceptionnelle de son produit (importance des marques), il existe des oligopoles, monopoles et cartels et non pas un grand nombre d'agents, il existe des barrières à l'entrée, la technologie reste une arme redoutable pour repousser la concurrence et l'information n'est pas parfaite (asymétrie d'information Akerlof 1970 (sélection adverse) Rothschild et Stiglitz 1976 (alea moral)).

.Différentes situations de concurrence imparfaite

Le monopole (un offreur pour une infinité de demandeurs hypothèse d'atomicité non respectée). Entreprise en situation de price-maker plus le prix est élevé moins la demande est importante plus la demande est importante moins le prix est élevé l'entreprise choisit un couple prix-quantité.

Le monopole naturel : dans le cas où une seule entreprise peut satisfaire l'ensemble de la demande à moindre coût. L'entrée de nouveaux producteurs sur le marché et la division des débouchés auraient pour effet, en raison de la lourdeur des coûts fixes, d'élever les coûts unitaires. Les classiques et néo classiques considèrent d'ailleurs comme nécessaire l'intervention de l'Etat lors de ce type de monopole qu'ils considèrent comme étant une défaillance du marché. Ex : voies de chemin de fer.

Le monopole légal : voulu par les pouvoirs publics et réglementé par eux. Dans ce cas, une entreprise obtient de la puissance publique une concession, c'est-à-dire un contrat qui lui accorde le droit exclusif de vendre un bien ou un service ; ex : la Française des jeux.

Le monopole technique : dû à la détention par une entreprise d'un procédé ou d'un brevet ou au contrôle exclusif d'une matière première dont il n'existe pas de substitut. Entreprises pharmaceutiques innovations (permet de tenir une longueur d'avance accord de tous les entrepreneurs).

L'oligopole : un petit nombre d'offeurs pour une infinité de demandeurs. Ex : constructeurs automobiles et d'ordinateurs, jeux vidéo.

La concurrence monopolistique : structure de marché caractérisée par la différenciation des produits (pas d'homogénéité) entraîne une situation de monopole le producteur peut faire son prix et, une situation de concurrence car les biens sont substituables bien qu'ils le soient imparfaitement. Ex : les téléphones mobiles.

.Les théories de la concurrence imparfaite

Les prémisses de ces théories naissent au cours du 19^e siècle. Elles sont caractérisées par l'interaction stratégique des agents économiques. Ceux-ci sont conscients du pouvoir qu'ils possèdent sur le marché c'est à dire sur les prix et quantités disponibles d'un produit.

.Les théories en situation de duopole ou d'oligopole

La concurrence en quantités : Cournot(1838) situation de duopole

Les entreprises refusent la guerre des prix pour ajuster leurs quantités à ce que produit l'autre firme. Une entreprise détermine sa production en fonction du niveau de production de la firme se trouvant sur le même marché sans se douter que cette autre firme réagit de la même façon. En choisissant la quantité qu'elle met en vente chaque firme peut influencer son profit ainsi que celui de ses concurrents. Cependant lorsque le nombre de vendeurs est important chaque firme perd son pouvoir de manipulation des quantités et donc du prix et l'on atteindra ainsi le cas limite : le prix d'équilibre.

La solution de von Stackelberg (1935)

Pour cet allemand et différemment à Cournot l'une des deux firmes domine l'autre. La firme leader détermine le plan de production de la firme satellite mais la firme satellite n'a aucun pouvoir sur la firme leader. On a dans ce cas à faire à une asymétrie d'information : la firme leader connaît parfaitement la fonction de réaction de la firme satellite mais sans que la réciproque soit vraie, elle a donc le pouvoir de déterminer la quantité produite par la firme satellite ainsi que son profit.

La concurrence par les prix : Bertrand (1883)

Pour lui les décisions sont prises en fonction du prix pratiqué. Hypothèses : constance du coût unitaire et identité du coût marginal des firmes. Il met en évidence les conséquences néfastes des guerres de prix pour les oligopoles. En effet chaque firme fixe son prix à un niveau légèrement inférieur à celui des autres firmes jusqu'à ce que le profit devienne nul c'est à dire jusqu'à ce que le prix égale le cout marginal.

Ces 3 théories se placent en oligopole de combat et excepté pour la solution de Von Stackelberg elles montrent que les conditions de la concurrence pure et parfaite résultent de certaines conditions ce qui est beaucoup mieux que de les poser comme une vérité institutionnelle selon les propos de Schumpeter.

Les cartels

Accords entre les entreprises d'un même marché qui s'associent et se répartissent des quotas afin d'éviter toute autre concurrence d'entrer sur ce marché et de maximiser leurs profits.

Ex : OPEP, en Europe les cartels sont interdits.

Les théories en situation de concurrence monopolistique.

Se développent dans les années 1930. Hypothèse irréaliste : homogénéité du produit. Auteurs importants travaillant sur cette théorie : Robinson et Chamberlin. La concurrence monopolistique se situe entre le monopole et la concurrence parfaite. En effet, comme dans le cas du monopole les firmes peuvent mettre en avant des stratégies de prix leur permettant de bénéficier d'un certain pouvoir sur le marché. Les firmes proposent des biens plus ou moins substituables et se sont les diverses stratégies qu'elles mettent en place qui leur permettent de capturer une clientèle fidèle mais comme en situation de concurrence parfaite à long terme le profit est nul car les entreprises concurrentes baissent leurs prix et /ou proposent des biens identiques.

Hotelling (1929)

Il s'intéresse à la concurrence spatiale. Les vendeurs choisissent à la fois leur point de vente et le prix de vente de leurs produits. Plus les vendeurs se rapprochent les uns des autres plus la concurrence en prix est forte mais ils peuvent ainsi étendre leur part de marché en s'emparant de la clientèle de leurs rivaux. A l'antipode ils ne peuvent s'emparer de la clientèle de leur rivaux mais ils se créent des monopoles locaux. De plus, plus les biens vendus sont homogènes plus la concurrence par les prix est vive à l'inverse plus les biens se différencient plus l'on tend vers une situation de monopole pour chaque produit.

Les années 60 et l'essor de la théorie des jeux.

Von Neumann et Morgenstern (1944)

Le contexte décisionnel étudié dans le cadre de la théorie des jeux met en scène un petit nombre d'agents conscients de leur interaction stratégique et tentant de résoudre les problèmes posés par leurs intérêts souvent conflictuels ce qui équivaut à la situation d'oligopole. La théorie des jeux joue donc une place prépondérante et ce à juste titre dans l'étude de la concurrence imparfaite.

Au départ la théorie des jeux s'est développée en économie grâce aux travaux de Von Neumann et Morgenstern de 1944. Les agents économiques sont d'emblée en situation d'interdépendance. Les décisions prises intègrent le comportement de leurs concurrents et de leurs partenaires. L'application de cette théorie et de l'économie d'information à la concurrence monopolistique a conduit à distinguer les modèles de différenciation verticale (certains produits apparaissent meilleurs que d'autres) des modèles de différenciation horizontale (par exemple les différences de localisation amènent des coûts pour le consommateur et le producteur) ainsi que les solutions non coopératives des situations coopératives.

Ex : prison/prime (10 ans prime se taire cinq ans). La rationalité individuelle n'entraîne pas toujours la rationalité collective, cf équilibre de Nash.

Ses conséquences sur l'activité économique

.Effets positifs : la concurrence imparfaite permet d'augmenter la production et de développer de nouvelles innovations.

_ La concurrence monopolistique

En situation de concurrence monopolistique les firmes en concurrence proposent des biens plus ou moins homogènes qui se différencient par la qualité, une caractéristique propre à un bien ou bien une publicité plus ou moins convaincante. Le prix n'est plus comme chez Walras le seul critère de différenciation.

Chaque firme désirant toujours plus de clientèle va se surpasser pour innover. L'innovation étant elle-même source de croissance l'activité économique va s'accélérer. Cependant et comme le souligne Schumpeter la notion d'innovation est indissociable de celle de concurrence imparfaite. En effet, si l'entreprise ne pouvait pas bénéficier du monopole de son innovation — résultat d'une importante dépense en recherche et développement — par le biais de brevets elle n'investirait pas et l'activité économique resterait constante voir décroissante. Pour Schumpeter la concurrence pure et parfaite est inefficace, impossible et irréaliste.

Le monopole existe à la condition qu'existent des économies d'échelle permettant de produire à un coût unitaire faible inférieur au coût unitaire en situation de concurrence parfaite. Cette baisse des coûts de production entraîne une hausse des profits que l'on peut qualifier de surprofit puisque pour les classiques et les néo-classiques le profit ne devrait pas exister. On peut également souligner que Schumpeter ainsi que ses successeurs remettent en cause la notion d'atomicité. En effet, une grande firme peut être source d'efficacité car elle génère des capitaux plus importants nécessaires à l'innovation (on peut rappeler la notion de paradigmes techno économiques de Freeman).

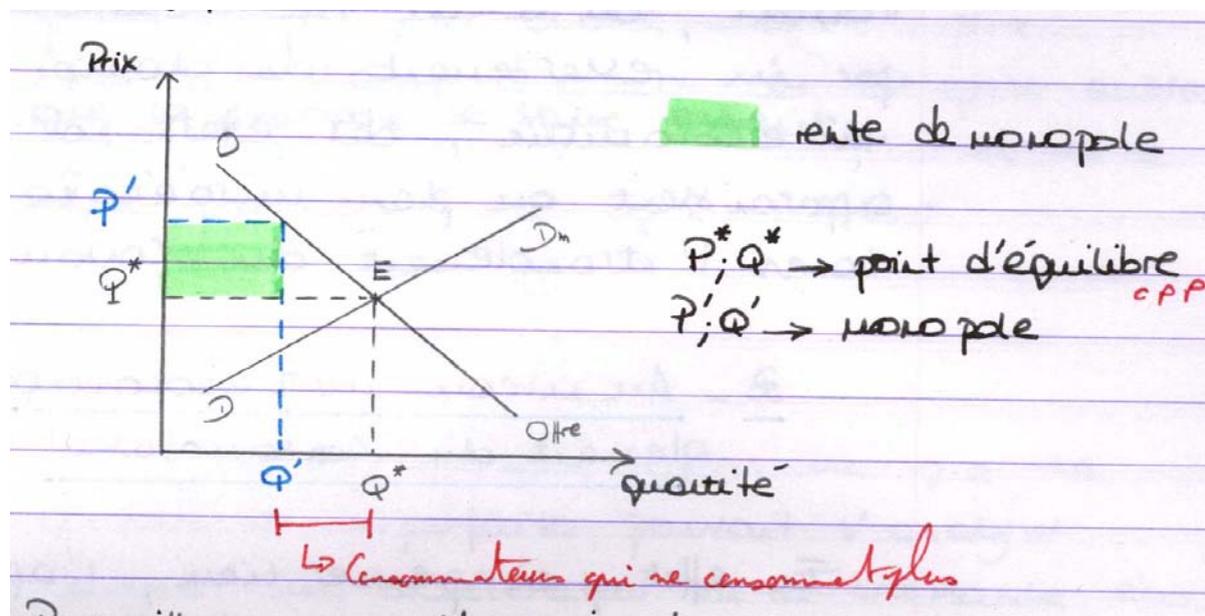
La hausse de profits par l'allocation des gains de productivité va être source d'accélération de la croissance.

On peut également dire que les stratégies d'entreprises en concurrence imparfaite en confiant la gestion de ces dernières à des spécialistes ont augmenté les profits des entreprises notamment depuis la période des trente glorieuses (Chandler La main visible des managers (1977)).

Cependant la concurrence imparfaite peut également avoir des effets négatifs

Une décélération de la croissance

En situation de concurrence imparfaite les marchés sont limités. En effet on peut citer le fait constaté par Samuelson : les entreprises deviennent price-maker notamment lorsqu'il y a monopole. Ainsi afin de dégager une rente de monopole les entreprises peuvent diminuer leur production pour augmenter leur prix et limiter ainsi le volume des échanges. Cela entraîne alors une baisse de bien être pour cet auteur.



De plus en situation d'oligopole et notamment lors d'ententes ou de cartels les firmes les plus imposantes s'approprient le marché empêchant ainsi toute entreprise naissante ou de petite taille de se développer ce qui limite également la croissance. On peut citer l'exemple de l'édification des réseaux TGV en France lorsque plusieurs entreprises cherchant à créer une entente sur les prix étaient prêtes à verser 75 000 000 de dollars à une entreprise étrangère afin de l'empêcher d'entrer sur le marché.

En effet en situation de monopole le surprofit provient généralement du surplus que le consommateur est obligé de payer s'il ne désire pas renoncer à cette consommation. Ce surplus entraîne une baisse de demande pour d'autres biens ou peut-être même pour celui-ci ce qui entraîne à son tour une baisse de la production une baisse des profits et donc une décélération de l'activité économique si l'on se place en notamment en effet revenus.

De plus on peut avancer l'idée que cette mauvaise allocation des ressources peut être source d'inégalités et cela peut se traduire par des manifestations et des grèves.

Quelle économie sans concurrence imparfaite ?

- Schumpeter Capitalisme socialisme et démocratie (1942) annonce un futur inéluctable : la bureaucratie dominera l'activité économique incitant de ce fait le comportement de l'entrepreneur innovateur à se perdre. Il ne se passera dès lors plus grand-chose et le socialisme de marché dominera. La main invisible génératrice de croissance n'existera plus car les décisions sur le marché viendront de la bureaucratie.
- Si l'on n'est plus en situation de concurrence imparfaite cela signifie que l'on se trouve en situation en concurrence pure et parfaite. L'idéal préconisé par Walras et donc atteint on se trouve en situation d'allocation optimale des ressources (optimum de Pareto).

Lutter contre la concurrence imparfaite

Les (ultra-) libéraux s'en remettre au tout marché

Baumol, Panzar et Willing la théorie des marchés contestables (années 1980). Cette théorie préconise la libre entrée et sortie sur les marchés ; elle suppose également l'inexistence de coûts fixes irrécupérables et de pertes associées à une cessation d'activité. La libre entrée permettrait aux concurrents de s'installer sur un marché monopolistique et conduirait l'ancien monopoleur à mener une politique proche de celle de price-taker afin de dissuader ces concurrents potentiels de s'installer sur ce marché, les profits à gagner devenant peu intéressants.

Une réglementation souple et évolutive permettant une bonne régulation.

Ex : l'interdiction de cartels en EUROPE. Cependant deux problèmes demeurent celui de l'activité et notamment dans la réalité des cartels informels (ententes) qui demandent donc une modification des mentalités. Le second problème est la divergence des intérêts entre les nations car pour être efficace la réglementation doit se faire au niveau international et être unique car en effet de nos jours l'économie est mondialisée. La réglementation se doit toutefois d'être surveillée sinon monopole. Ex : Dassault (Ecole du public choice l'homme politique est un homo economicus stratégie politique).

Chine loi anti-monopole

Règles implicites théorie du signal Spence 1974, Aziardis 1975 théorie des contrats implicites.

Conclusion

La concurrence imparfaite existe et motive les firmes à développer des stratégies afin de s'étendre et de s'imposer. Cependant aujourd'hui dans un contexte de mondialisation il serait pertinent de s'interroger sur la concurrence imparfaite existant entre les pays (tel est d'ailleurs le but de la nouvelle économie internationale principalement représentée par Krugman dès 1979) et donc du même coup s'intéresser aux inégalités entre PED et PDEM.